

N°ADM/2026/74

Département de l'Yonne

Communauté de Communes
du Jovinien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	23 juin 2026	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	23 juin 2026	Effectif légal : 50 En exercice : 50 Présents : 38 Votants : 47

Séance du lundi 29 juin 2026

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi vingt-neuf juin deux mille vingt-six à dix-neuf heures, salons de l'Hôtel de ville, à Joigny, sous la présidence de Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : 38

Mesdames et Messieurs Jérôme THOMAS, Philippe PETIT, Julie CARRA, Christophe COUPLET, Cyril HAGHEBAERT, Christine LEMOINE, Jean-Luc GUILLEMETTE, Jean-Pierre BARRET, Virginie THUILLIEZ, Solène PRADINC, Gérard VERGNAUD, Nicolas SORET, Frédérique COLAS, Laurence MARCHAND, Linda GUEDJALI, Catherine JOCHMANS-MORAINE, Claude SCIBOZ, Kévin AUGÉ, Odile REBESCHE, Hassan LARIBIA, Nadège CIBRELUS, Hafid ZAMHARIR, Vincent HAMELIN, Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, Jacky LEBOEUF, Philippe JACQUELIN, Laurent CHAT, Guy CLUNET, Alain SATURNIN, Jérôme BAUSSART, Xavier MARQUIS, Francis BOURSIN, Virginie MARINELLI, Alvaro FERNANDES, Yann LOISEAU, Didier MIGNON, Philippe BURIER, Jean-François RAVSELJ

ABSENTS ET EXCUSES : 12 (dont 9 avec pouvoir)

1. Laurent FEVREAU, pouvoir à Jérôme THOMAS
2. Evelyne TRESCARTES, pouvoir à Christophe COUPLET
3. Sophie GRUYER, pouvoir à Jean-Pierre BARRET
4. Richard ZEIGER, pouvoir à Hassan LARIBIA
5. Eric APFFEL, pouvoir à Nicolas SORET
6. Judith AYNES, pouvoir à Catherine JOCHMANS-MORAINE
7. Raphaëlle COLAS DES FRANCS, pouvoir à Frédérique COLAS
8. Olga LIGAULT, pouvoir à Francis BOURSIN
9. Eddy BEVRE, pouvoir à Vincent HAMELIN
10. Mickaël PAGNOUX, sans pouvoir
11. Edwige SIEK-BILLIETTE, sans pouvoir
12. Jean-Marc GRILLET-AUBERT, sans pouvoir

Le quorum ayant été constaté, la séance est ouverte

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND

Objet : Composition de la commission intercommunale des impôts directs (CIID)

ADM/2026/74

Conseil Communautaire du
29 juin 2026

OBJET : Composition de la commission intercommunale des impôts directs (CIID)

(Voir la liste en pièce jointe)

VU le Code Général des Impôts, et notamment son article 1650 A ;

VU la délibération du conseil communautaire en date du 16 janvier 2012 relative à la création de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) ;

CONSIDÉRANT que cette commission est composée de Monsieur le Président du conseil communautaire, ou de son représentant, et de 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants ;

CONSIDÉRANT que la désignation des commissaires est effectuée par la Directrice Départementale des Finances Publiques à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée sur délibération de l'organe délibérant ;

VU les personnes proposées par les Communes ;

VU l'avis de la commission des finances et du conseil des maires du 15 juin 2026 ;

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré,

Pour : 47

Contre : 0

Abstention : 0

-VALIDE la liste jointe en annexe des commissaires susceptibles de siéger à la Commission Intercommunale des Impôts Directs,

-AUTORISE le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tous actes, arrêtés et décisions se rapportant à ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
La Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND